

BINIC-ÉTABLES

SUR MER

MAGAZINE MUNICIPAL D'INFORMATION

DOSSIER

***Une équipe disponible
et à votre écoute***

#17

JUILLET - AOÛT -
SEPTEMBRE 2026

WWW.BINIC-ETABLES-SUR-MER.FR

TEMPS FORTS P.4-5

- ACTUS -

SÉCURITÉ - P.6

- Opération Tranquillité Vacances
- Dispositif Angela

SOCIAL - P.7

- Première séance pour le CA
- L'Analyse des Besoins Sociaux
- Registre des personnes vulnérables

ENFANCE-JEUNESSE - P.8-9

- Billet de Mme. Lecorgne et Mme. Cauli
- Comédie musicale à A. Jacquard
- Pôle Nautique

TRANSITIONS - P.10

- Algues vertes
- Drapeaux de baignade
- Qualité de l'eau

MOBILITÉS - P.11

- Actions concrètes
- Cyclo-tourisme

DOSSIER - P.12-15

- Élections et installation du conseil municipal
- Projets et ambitions

TRAVAUX - P.16-17

CULTURE - P.18-20

- Expositions de l'été
- Place aux mômes
- Partir en livre
- Saison culturelle 2026-2027

COMMERCE - P.21

- Reprise de la boucherie Chipot
- Vos nouveaux commerces

TRIBUNES - P.22

VILLAGE EN POÉSIE P.23



« 6 ans pour construire le devenir de notre commune »

Chères résidentes et chers résidents de notre belle commune,

C'est avec un grand plaisir que nous vous proposons le 1^{er} numéro du magazine municipal de la mandature.

Nous voulons qu'il mette en lumière les valeurs de proximité que nous avons défendues pendant notre campagne. Les élus ont arpenté la ville pour l'amener jusqu'à vos boîtes aux lettres, occasion de pouvoir échanger avec vous. Son dossier central vous présente le nouveau conseil municipal pour que vous puissiez vous approprier les visages et les délégations. Certains adjoints y partagent avec vous leurs premières impressions après 3 mois de prise de fonction.

Bien sûr, nous souhaitons aussi que soient mis en avant l'engagement des habitants, des acteurs touristiques, économiques, associatifs et des services de la ville qui nous aident à animer et mettre en valeur, ensemble, notre belle commune.

Enfin, vous y retrouverez les événements marquants du territoire et des informations utiles pour votre vie quotidienne.

Nous avons 6 ans pour construire, en collaboration, le devenir de notre commune. Nous comptons sur vous ! Bel été à toutes et à tous.

Erwann Larupt
Maire de Binic-Étables sur Mer



← **Binic Fête la Morue** ↓

Avec ses 30 000 visiteurs, la fête maritime a été un succès pour la nouvelle association organisatrice. 37 bateaux ont pu participer à la parade sous le regard d'une foule enthousiaste.



Mai à vélo →

Pendant tout le mois de mai, la commune a mis le vélo à l'honneur avec un programme varié : projections de films, vélobus pour les écoliers, ateliers de réparation, expo photo et challenges mobilité. Le 30 mai, la journée Binic-Étables sur Selle a clôturé cette édition.



Concert de Daran →

Le 31 mai, l'Estran accueillait Daran pour la présentation de son 11^e album Grand Hôtel Apocalypse. Avec une voix exceptionnelle posée sur un rock affuté, le concert a tenu toutes ses promesses. Les amateurs qui n'ont pu y assister ont réellement manqué un moment fort.



← Vernissage de l'exposition Réminiscence de Laurence Guennec

Vendredi 5 juin, La Galerie municipale de la rue Touroux a accueilli le vernissage de Réminiscence, l'exposition de Laurence Guennec. L'artiste était entourée de Béatrice Jouan-Gautron, responsable du service culture, de l'adjoint à la culture Guillaume Barbier-Cueil, et du maire Erwann Larupt.



← Accueil de la délégation de Fowey ↓

Depuis plusieurs mois, la commune est jumelée avec Fowey, en Cornouailles britanniques. Une délégation anglaise a ainsi débarqué au port de Binic le mardi 16 juin au soir. Une semaine de festivités en tout genre s'en est suivie, entre découverte de la commune, tour en bateau, longe-côte, projection d'un film au cinéma Le Korrigan et le fameux brunch à l'anglaise, of course. À la prochaine !



Partez l'esprit tranquille

Vous prévoyez de vous absenter cet été ? La police municipale propose un service gratuit pour surveiller votre logement : l'Opération Tranquillité Vacances (OTV).

Comment ça marche ?

Durant votre absence, des agents de la police municipale effectuent des passages réguliers et discrets devant votre domicile. En cas de signe suspect, ils préviennent immédiatement la personne que vous avez désignée et alertent, si nécessaire, la gendarmerie. La police municipale s'appuie sur une application de géolocalisation pour intégrer ces visites

à ses patrouilles et envoi un SMS aux résidents après chaque passage. Le dispositif s'applique aux logements mais aussi aux commerces de la commune fermés en période estivale. La gendarmerie coordonne également ses rondes avec la police municipale.

Encore peu connu, ce service est amené à se développer dans la ville. N'hésitez pas à en parler autour de vous !

Pour en bénéficier



Inscrivez-vous au moins trois jours avant votre départ en envoyant une demande par

mail, via le formulaire en ligne ou directement en mairie.

Vous renseignez vos coordonnées, les dates d'absence et un contact joignable en cas d'anomalie.



Le dispositif Angela se déploie sur la commune



Originnaire d'Angleterre et progressivement adopté par de nombreuses villes françaises, le dispositif

Angela se développe sur le territoire

de Binic-Étables sur Mer. Son principe : permettre à toute personne victime de harcèlement ou d'agression de trouver refuge dans un commerce partenaire, identifiable grâce à un autocollant apposé en vitrine.

« L'objectif est de mailler le territoire. »

Une formation a été organisée en mairie le 20 avril, animée par Laurent, policier municipal en charge du dispositif. Une dizaine de commerçants y ont déjà participé. « *L'objectif est de mailler le territoire et de cibler notamment les commerces ouverts tard le soir, là où ces problématiques surviennent davantage* » explique Laurent.

La formation d'une heure porte sur la posture à adopter de la part des commerçants. « *Un accueil maladroit peut être mal vécu par la victime* », souligne le policier municipal. Le rôle du commerçant n'est pas de se substituer aux

autorités, mais d'offrir un espace calme et bienveillant. « *Il est toujours important d'écouter la personne et de conseiller sans jamais imposer* ». Si le dispositif s'adresse en priorité aux femmes, il concerne toute forme de harcèlement.

Vous êtes commerçant et intéressé par cette démarche ? L'inscription auprès de la mairie est gratuite et ouverte en permanence.

Contacter la police municipale de Binic-Étables-sur-Mer :

- 02 96 70 64 18
- policebesm@besurmer.fr

CCAS : première séance pour le CA

Le 20 mai dernier, le conseil d'administration (CA) du Centre Communal d'Action Sociale s'est réuni pour sa séance d'installation. Composé d'élus municipaux et de représentants de la société civile, le CA définit les orientations de l'action sociale sur le territoire et vote le budget alloué aux habitants les

plus fragiles. Une nouvelle équipe est désormais en place pour ce mandat.



→ Liste des membres nommés et élus.

De gauche à droite : L. Peuchant, D. Boshier, G. Bertrand, P. Le Mansec, A. Blanchard, B. Duval, E. Cauli, E. Larupt, S. Usala-Nogueire



L'Analyse des Besoins Sociaux : une boussole politique

En 2027, le Centre Communal d'Action Sociale (CCAS) réalisera son Analyse des Besoins Sociaux (ABS), une obligation légale pour toutes les communes de plus de 1500 habitants qui doivent l'effectuer après chaque renouvellement municipal.

Mieux connaître son territoire

Concrètement, il s'agit d'un état des lieux approfondi de la situation sociale

du territoire : qui habite la commune ? quels sont les plus vulnérables ? comment la population évolue-t-elle ? L'objectif est de dresser un portrait précis de la démographie et des besoins actuels et à venir des habitants, afin d'adapter les politiques

sociales locales aux réalités du terrain. Au-delà du portrait actuel, l'ABS vise à anticiper les tendances à venir (vieillesse, évolution du logement, désertification médicale, etc.) pour préparer des réponses avant que les situations ne deviennent critiques. Ce document sert aussi de boussole aux agents et aux élus du CCAS pour prioriser les actions, permettre la complémentarité des différents acteurs (département,

CAF, associations) et utiliser les ressources publiques à bon escient.

Une démarche qui vous concerne

L'ABS est avant tout une démarche participative. Dans les prochains mois, vous pourrez être sollicités via des enquêtes, réunions publiques, groupes de travail... Ces temps d'échange seront autant d'occasions de partager votre vécu, vos problématiques, vos besoins et vos idées. Vos retours permettent d'aller au-delà des seules statistiques pour refléter la réalité vécue sur le territoire.

Une fois l'analyse finalisée, ses résultats et plans d'action feront l'objet d'une présentation publique.

Plus d'infos :

- ccas@besurmer.fr
- 02 96 70 64 18.



Pour vous protéger, faites vous connaître !

Personnes âgées, jeunes enfants, personnes malades ou isolées... Certains profils sont particulièrement vulnérables lors des épisodes de forte chaleur, grand froid, tempête, inondations...

Le registre des personnes vulnérables



L'inscription au registre des personnes isolées est possible en mairie et sur le site de la ville. Il permet aux services

sanitaires et sociaux d'intervenir rapidement auprès des personnes recensées en cas de déclenchement du plan d'alerte. Cette inscription peut être effectuée par un tiers (famille, voisin, médecin) avec l'accord de la personne concernée.

Contribuer à l'épanouissement de tous les enfants



Nicole Lecorgne
1^{ère} adjointe en charge de la vie scolaire, de l'enfance, de la jeunesse et des affaires civiles

Sophie Querré
Conseillère municipale déléguée à la vie scolaire

Les enfants scolarisés dans nos écoles maternelles et primaires sont accueillis à partir de 7h30 avant la classe, sur le temps du déjeuner et après que la cloche a retenti et ce jusque 18h45. Les personnels municipaux accompagnent les enfants sur les temps périscolaires en cohérence avec la journée de classe assurée par les enseignants. Un objectif : contribuer à l'épanouissement de tous les enfants.

Ce n'est que la face émergée de l'iceberg ! Les services de la ville œuvrent également en coulisses pour assurer la maintenance technique des bâtiments, l'entretien des locaux et la restauration scolaire. Ainsi, le service espaces verts a co-construit des chantiers de

plantations avec les enfants, la police municipale a délivré le permis piéton et dispensé moult conseils de sécurité à ces citoyens en herbe.

« Des expériences qui les aident à grandir, à gagner en autonomie et en confiance en soi. »

Le mercredi et pendant les vacances scolaires, l'accueil de loisirs Les Diablotins prend le relais en proposant des activités adaptées à chaque âge. Les plus jeunes découvrent, au fil des thématiques (motricité fine, espaces sensoriels, etc.) des expériences qui les aident à grandir, à gagner en autonomie et en confiance en soi. L'association Cap À Cité offre un service d'accueil de loisirs sur Étables-sur-Mer et l'association Cap Découverte propose des activités de loisirs sur Binic.

Nous avons aussi des bénévoles qui se mobilisent pour l'aide aux devoirs. En définitive, cette dynamique co-éducative résulte d'un partenariat solide entre l'Éducation Nationale, les agents municipaux, les associations et les habitants de la commune.

Nous tenons à saluer les agents, les enseignants, les associations et les bénévoles et à remercier les efforts que cette communauté d'acteurs engagés fournit.

Billet de Nicole Lecorgne et Sophie Querré

Pensez à la pochette !

La pochette disponible aux accueils des mairies vous permet de rassembler en un même lieu les documents nécessaires à l'inscription de votre enfant à La Vigie à Binic ou à Albert Jacquard à Étables-sur-Mer. Idéal pour être certain de ne rien oublier ! « Inscrire son enfant à l'école est une étape importante dans la vie d'une famille. Elle marque le début d'une aventure scolaire et, souvent, le premier contact avec les services de la commune. Cette pochette apporte une plus-value à cette rencontre » explique Aymeric Stermann, responsable enfance-jeunesse.



Une comédie musicale à Albert Jacquard !



Les parents en ont pris plein les yeux ! Après dix séances de préparation, les élèves de grande section, CP et CE1 ont pu présenter à leurs familles la comédie musicale *La maison du vieux Léon* de Julien Joubert. Les élèves étaient accom-

pagnés en live par une formation de musiciens.

Durant ce cycle musique, les enfants ont acquis de nombreuses connaissances : chanter ensemble, occuper l'espace, répéter des chorégraphies,

mémoriser des chansons et des dialogues. Ce travail préparatoire a été mené avec Alban, de Saint-Brieuc Armor Agglomération. Ce dumiste - comprendre un professionnel titulaire d'un diplôme universitaire de musicien intervenant, le *Dumi* - amène la musique à l'enfant et l'enfant à la musique grâce à des projets conçus à l'école. Il intervient en tant que médiateur entre l'univers scolaire et l'univers culturel et artistique.

À noter : les autres classes de l'école Albert Jacquard ont également participé au spectacle avec des interventions chantées et dansées.

Le Pôle Nautique attend les petits matelots !

Un large programme de stages et de locations nautiques.

« *Le plaisir de naviguer commence au bout du quai* » s'amuse Yves Satin, responsable du Pôle Nautique. Comme

à chaque saison estivale, l'antenne de Binic, installée à proximité de la plage de la Banche, propose un large programme de stages et de locations nautiques accessibles à tous les publics.

Tout au long de la saison, des stages encadrés par des moniteurs diplômés sont proposés pour les enfants dès 5 ans, les adolescents et les adultes en Optimist ou en catamaran dériveur. Ces sessions sont adaptées à tous les niveaux, avec une attention particulière portée à la sécurité, à la progression

et au plaisir de naviguer. « *180 enfants par jour s'y retrouvent aux beaux jours* » précise M. Satin. Les tarifs sont échelonnés selon l'âge et le niveau. Comptez environ 159€ pour 5 demi-journées du lundi au vendredi fériés compris.

Catamarans, dériveurs, kayaks, paddles, planches à voile : le Pôle Nautique propose également un service de location de navires et d'équipements. Cela permet de profiter librement du plan d'eau en solo ou à plusieurs, au rythme des marées et des conditions de navigation.

Au-delà des activités sportives, le Pôle Nautique ne se départit pas de son autre rôle : transmettre les valeurs

maritimes, la connaissance du littoral et le respect de l'environnement marin à travers une pratique conviviale et responsable dans la superbe baie de Binic.

Cette nouvelle saison s'annonce riche en découvertes, sensations et moments de partage sur l'eau.



Plus d'infos :

• Base de Binic, Quai de l'Aber Wrac'h
• 02 96 73 38 45 • polenautiquesudgoelo.fr

Avant de faire trempette...



Chaque été, plusieurs questions émergent : les algues vertes sont-elles dangereuses ? L'eau est-elle bonne pour la baignade ? Pourquoi la plage est-elle fermée ? Autant de sujets qui méritent réponses.

Les algues vertes : des résultats concrets

Les algues vertes sont encore parfois le cauchemar des plages bretonnes. Rétablissons les faits : Binic-Étables-sur-Mer ne fait pas partie des sites de la baie les plus exposés et les chiffres sont rassurants : 5 700 tonnes ramassées en 1995 contre 13 tonnes en 2025. Toutefois, les plages du Moulin, des Godelins, de l'Avant-Port et de la Banche sont surveillées par les services techniques, qui interviennent si nécessaire pour réaliser un ramassage.

Les algues vertes fraîches, en sus-

pension dans l'eau ou déposées en couche fine sur le sable, sont tout à fait inoffensives. Le danger ne survient que lorsque des amas de plus de 10 cm sont exposés à l'air libre pendant plus de 48 heures. Une croûte blanchâtre se forme alors en surface de laquelle peut se libérer du sulfure d'hydrogène, gaz toxique et malodorant qui se disperse rapidement à l'air libre.

Les proliférations d'algues vertes peuvent, dans certains cas, justifier une fermeture préventive des plages.



**Gros amas d'algues séchées ?
On ne marche pas dessus : on le contourne !**

Les drapeaux de baignade

Vert, rouge, violet : ils sont là chaque été, plantés sur la plage. Pourtant, leur signification échappe encore à beaucoup. Petit rappel avant de se jeter à l'eau :



Baignade surveillée sans danger



Baignade surveillée : danger limité ou marqué



Baignade interdite



Eau polluée ou espèces dangereuses



Baignade surveillée aux heures du poste de secours



Vent défavorable aux activités nautiques

Une eau surveillée de près

De mai à septembre, l'Agence Régionale de la Santé (ARS) effectue des contrôles hebdomadaires des eaux de baignade de la commune sur les plages de la Banche (et sa piscine d'eau de mer), de l'Avant-Port, du Corps de Garde, du Moulin et des Godelins.

Plusieurs facteurs peuvent ponctuellement affecter la qualité de l'eau : débordements d'égouts et de cours d'eau, ruissellement sur des sols agricoles ou urbanisés, réseau d'assainissement collectif saturé... en particulier en période de forte pluie.

Lorsque l'un de ces risques est identifié, la commune prend un arrêté de fermeture

dans l'attente de résultats d'analyse. Les services techniques assurent le suivi en lien avec l'Agglomération, compétente en matière d'eau et d'assainissement.

Dès que la qualité de l'eau est de nouveau certifiée conforme, la plage rouvre. Une mesure qui peut surprendre, certes, mais qui répond avant tout à un impératif de santé publique.

Les résultats sont consultables en temps réel sur le site de la ville :



Coup de pédale pour la mobilité

Voie verte, jalonement, stationnement sécurisé, location de vélo à assistance électrique... Binic-Étables-sur-Mer pédale fort pour faire du deux roues une vraie alternative de déplacement, qu'on soit touriste, de passage, ou habitant à l'année.

Premières actions concrètes

L'allée du stade va se transformer en voie verte. Bien que déjà restreinte aux véhicules motorisés par un sens interdit, la commune souhaite qu'elle soit mieux identifiée par les cyclistes et piétons. **Les véhicules motorisés n'y sont pas autorisés à l'exception des riverains, propriétaires de parcelles, agriculteurs, livreurs et secours.** Cet itinéraire s'inscrit dans le schéma directeur des modes actifs, qui définit les itinéraires dédiés aux vélos et aux piétons sur l'ensemble du territoire.

La traversée de la D21 va également être sécurisée ainsi que la continuité vers la Grand Mare avec la réalisation d'un passage cyclable de 3 m de large : élargissement du merlon, pose de potelets anti-voitures et réalisation d'un enrobé pour sécuriser l'insertion et faciliter l'arrêt des cyclistes sur la rive côté la Grand Mare.

Afin de compléter ces aménagements, une signalétique cyclable sera mise en place pour relier le centre d'Étables-sur-Mer à la Ville Jacob (voir plan ci-contre).



Le cyclo-tourisme, un axe fort

La France est la deuxième destination mondiale du tourisme à vélo, avec un réseau de véloroutes, souvent aménagées le long des fleuves rivières et littoraux. Binic-Étables-sur-Mer s'inscrit pleinement dans cette dynamique avec la Vélo-maritime (EV4) traversant la commune sur 9,5 km du nord au sud. La commune a notamment mis en place plusieurs actions concrètes en faveur du développement du cyclo-tourisme :

- Casiers consignes, station de réparation et de recharge, abris couverts et ouverts à l'Espace Joret à proximité de l'Office de Tourisme.
- Stationnements cyclables sécurisés installés sur les sites touristiques et à proximité des commerces.
- Labellisation « Accueil Vélo » pour l'Office de Tourisme et le camping municipal des Fauvettes
- Cabanes étapes du camping municipal accueillant les randonneurs à pied et à bicyclette depuis 2024.

En effet, labellisé « Accueil Vélo » depuis 2017, l'Office de Tourisme accompagne les professionnels souhaitant obtenir le label. Parmi les hébergeurs déjà lauréats sur le territoire : la chambre d'hôtes Simonet, les Gîtes Le Tagar Étape, Le Cèdre Bleu, Le Grand Large, l'Appartement Accueil Rando et Vélo ou encore le camping municipal.

Retrouvez tous ces hébergements dans le *Guide du cycliste* itinérant de l'Office de tourisme :



Une équipe disponible et à votre écoute

Visite de quartier à la Ville Jacob



Rencontre agents / élus



Vernissage à « La Galerie



Exercice de pollution maritime

Élections et installation du conseil municipal

Un conseil municipal désormais composé de 33 élus.

Unies dans l'action (tête de liste : Erwann Larupt), *Ensemble & Autrement* (Frédéric Francillette), *Énergie Citoyenne* (Gilbert Bertrand) : les trois listes présentes en début de campagne se sont maintenues au soir du premier tour, le dimanche 15 mars. Le second tour a accouché des résultats suivants :

52,15 % des suffrages exprimés (soit 2 083 voix) pour *Unies dans l'action*, 34,13 % (1 363 voix) pour *Ensemble & Autrement*, 13,72 % (548 voix) pour *Énergie Citoyenne*.

Le scrutin municipal de liste à deux tours attribuant une prime majoritaire à la liste arrivée en tête, le conseil municipal est désormais composé de 33 élus répartis comme suit : 26 élus issus de la liste *Unies dans l'action*, 5 pour *Ensemble & Autrement* et 2 pour *Énergie Citoyenne*.

Détail des conseillers ci-contre →



Le vendredi 27 mars, le conseil municipal d'installation s'est réuni pour procéder à l'élection du maire et de ses 8 adjoints. Erwann Larupt a été élu maire de la commune avec 28 voix (5 blancs)

et la liste des 8 adjoints proposée par la majorité a obtenu le même score.

Premières rencontres

Les premières semaines de mandat ont été consacrées, comme de coutume, au passage d'informations entre les services de la mairie et la nouvelle équipe municipale : présentation de l'organisation, dossiers en cours, mises en place d'habitudes de travail (bureau exécutif avec les directions, réunions thématiques, groupes de travail...).



« Nous avons tenu, en tant que maire, adjoints et conseillers, à rencontrer les forces vives de la commune dès les premières semaines de mandat, précise Erwann Larupt. C'est un gage de proximité, une des thématiques que nous avons développé lors de notre

campagne ». Ces rencontres ont permis d'échanger avec une grande partie des agents le 8 avril à l'Estran, avec les habitants à plusieurs reprises, notamment lors des visites de quartier à la salle des loisirs puis à la Ville Jacob le 6 juin, avec les partenaires associatifs et institutionnels.

À ces rencontres s'ajoutent les présences lors des grands événements dans la ville (*Binic fête la Morue*, festival *Lynceus*, jumelage avec Fowey) ou des manifestations municipales (*Mai à Vélo*, exposition à La Galerie) mais aussi lors de la commémoration du 8 mai, les inaugurations (celle du préau de l'école Albert Jaquard, du jardin de pluie attenant à l'ALSH Les Diablotins), la présence durant les exercices de gestion des risques organisés par la préfecture.

Des rendez-vous dédiés aux habitants :

Les habitants qui souhaitent rencontrer le maire ou un adjoint peuvent le faire en contactant le secrétariat général : 02 96 77 39 44 ou à mairie@besurmer.fr



Il était déposé dans votre boîte aux lettres par La Poste pour un coût de 1 700 € TTC environ : le magazine trimestriel que vous tenez entre vos mains sera désormais distribué par les élus de l'équipe municipale. Pour Guillaume Barbier-Cueil, il s'agit de « joindre l'utile à l'agréable : faire faire des économies à la ville tout en échangeant avec les administrés ». Profitez de leur passage pour échanger quelques mots avec les élus !





Le maire et ses adjoint(e)s lors du conseil municipal d'installation.

Des projets, des ambitions

Les adjoints présentent les dossiers qu'ils ont à cœur de prioriser ainsi que, pour certains, leurs ambitions sur les thématiques qu'ils portent.



Nicole Lecorgne
1^{ère} adjointe en charge de la vie scolaire, de l'enfance, de la jeunesse et des affaires civiles et **Sophie Querré**, conseillère déléguée à la vie scolaire.

Un Projet Éducatif Territorial (PEDT) est en cours d'élaboration par les services de la ville. Ce document vise à « garantir la continuité éducative entre les projets d'école et les activités proposées aux enfants en dehors du temps scolaire en reposant sur l'idée de coéducation » (définition de l'éducation nationale). L'équipe municipale et le service enfance-jeunesse sont d'ores et déjà à l'écoute des idées des familles pour échauder cet outil.



Guillaume Barbier-Cueil
2^e adjoint en charge de la culture, grands événements, animation de la ville, tourisme et communication, **Aurélie Pasquier-Pansart**, conseillère déléguée à la communication, **Colette Rémy**, conseillère déléguée au tourisme, et **Élise Bécavin**, conseillère déléguée à l'animation de la ville.

Quel succès ! Ainsi que vous pouvez le retrouver dans la rubrique Temps forts, la fête maritime, organisée quelques semaines après les élections municipales, a placé la ville sous les meilleurs auspices pour 2026. La nouvelle équipe municipale a tenu à être au cœur de

l'action, aux côtés des organisateurs, des bénévoles et des participants, les manches retroussées quand besoin était.

Cet élan se poursuit : Lynceus bat son plein au moment où ces lignes sont écrites, et le Binic Folk Blues puis Grain d'Pirate sont déjà dans les starting-blocks pour faire le plein cet été. Ces rendez-vous portés par nos associations sont bien plus que des moments de fête : ils font la réputation de notre commune, créent du lien et font vivre l'économie locale. Et cette vitalité se voit aussi dans nos rues ! Nombreuses sont les nouvelles enseignes à ouvrir leurs portes dernièrement, signe que Binic-Étables-sur-Mer sait attirer et accueillir touristes comme porteurs de projets. Des com-



merces ouverts toute l'année, une vie culturelle riche, une commune tournée vers l'avenir : voilà notre ambition.



Bernadette Machet

3^e adjointe en charge des finances et de la commande publique

Imaginée et dirigée par le directeur général des services et moi-même, une formation d'une demi-journée sur les règles budgétaires d'une collectivité a été dispensée fin mai. Aussitôt mises en pratique, ces connaissances ont été bien utiles aux représentants de la commission finance. Cette dernière a approuvé à l'unanimité le budget supplémentaire 2026 et les comptes administratifs 2025 lors du conseil municipal de juin.

La commission va désormais pouvoir se concentrer sur les capacités d'investissement de la commune pour définir une orientation budgétaire raisonnée et ambitieuse et ainsi permettre de planifier les projets d'aménagement et de construction du mandat.



Patrice Darche

4^e adjoint aux travaux, à la voirie, à la sécurité, à la propreté et aux mobilités

tés et Michel Avril à la propreté et aux mobilités.

Avec l'équipe municipale, nous avons souhaité mettre en place des réunions de quartier sous forme de visites. À ce jour, deux réunions ont déjà eu lieu autour de la salle des loisirs à Étables-sur-Mer et à la Ville Jacob à Binic. Leurs objectifs ? Renforcer le dialogue avec les habitants, identifier les problèmes spécifiques ou plus généraux, recueillir les attentes ou les propositions des riverains et des usagers. Mais c'est aussi un espace d'informations sur l'action municipale, notamment sur les contraintes avec lesquelles nous devons composer, d'explication des décisions prises et, enfin, sur les projets que nous souhai-

tons porter. Nous espérons ainsi pouvoir améliorer la qualité de vie des Bini-cais(es) et des Tagarin(e)s et répondre au mieux à leurs besoins.



Catherine Gaillard

5^e adjointe à la vie associative et aux sports et Yvon Berthelot, conseiller délégué à la vie sportive.

Cet été, les équipes municipales s'activent en coulisses pour que la rentrée démarre sur les chapeaux de roues. Le samedi 5 septembre, la salle omnisports d'Étables-sur-Mer ouvre grand ses portes : 70 stands, plus de 100 activités, et un seul mot d'ordre : trouver votre terrain de jeu ! Culture, sport, loisirs, patrimoine, événementiel, lien social... Le panorama est large. Il y en aura pour tous les goûts et tous les profils. Le Forum des associations s'adapte : signalétique inclusive, programme balisé, accueil pensé pour que personne ne reste sur le banc de touche.

Bénévoles et pratiquants seront là pour vous embarquer dans leurs univers avec, soyons-en certains, une passion communicative. Il vous suffit de franchir le seuil !

De mon côté, je serai sur le terrain avec mes collègues à la rencontre des associations, de leurs adhérents, de leurs dirigeants. Nouvelle équipe, même engagement : la proximité, c'est notre philosophie.



Alain Guezin

6^e adjoint à l'urbanisme, à l'aménagement durable du territoire

et Jean-François Faligot, conseiller délégué à l'aménagement durable du territoire

Depuis le début de la mandature, lors de permanences qui ont lieu chaque semaine en mairie déléguée à Binic ou principale à Étables-sur-Mer, le service urbanisme,

Jean-François Faligot et moi-même recevons des habitants pour échanger sur leur projet (permis de construire ou permis de travaux), les conseiller quand c'est nécessaire ou répondre à leurs questions sur les aspects juridiques (notamment dans le cadre du PLUi). Notre ligne de conduite : être à votre écoute en toutes circonstances. Aborder les rendez-vous avec cet état d'esprit nous a déjà permis de débloquenter quelques situations grâce à des négociations constructives. Vous avez des demandes particulières ? Il est tout à fait possible de se rencontrer directement sur le terrain afin de répondre au mieux à vos besoins.



Emmanuelle Cauli

7^e adjointe à la vie sociale, à la solidarité, à la santé, à la citoyenneté, aux personnes âgées et aux handicaps,

Daniel Macé, conseiller délégué à la vie sociale, Alain Denis, conseiller délégué à la citoyenneté, ainsi que



Christian Goulard,

8^e adjoint aux ressources humaines et à la vie numérique.

Ces adjoints réservent leurs interventions pour le prochain magazine.



Espaces verts

Une petite marre plantée de végétaux vivaces, locaux et rustiques.

« Une petite première ! » Patrice Rannou, responsable des espaces verts de la ville, est fier

de la mise en place du premier jardin de pluie de la commune à proximité de l'accueil de loisirs des Diablotins. Cet aménagement paysager, sorte de petite marre plantée de végétaux vivaces, locaux et rustiques a été inaugurée le mercredi 29 avril. « Elle agit comme une éponge naturelle qui retient l'eau puis la laisse s'infiltrer doucement dans la terre » précise Patrice. Ce n'est pas le seul avantage du jardin de pluie, loin de là ! Celui-ci nécessite peu d'entretien, et les plantes qui le composent favorisent la présence des insectes pollinisateurs et profitent à la faune locale. À l'heure où nous écrivons ces lignes, deux

autres de ces aménagements sont en cours d'élaboration à l'école Albert Jacquard. L'occasion d'animations avec les enfants de Cap À Cité, qui viendront planter ou semer sur place. « Les petits sont contents de mettre la main à la pâte et d'échanger avec les agents. En rentrant chez eux, ils en parlent à leurs parents, comme de vrais ambassadeurs de la biodiversité ! »

Le service court d'autres lièvres depuis début mai avec la reprise des travaux habituels de milieu de printemps : plantations, tontes, entretien, débroussaillage... Toutes ces opérations sont inventoriées dans l'outil de gestion **Grality***. De son côté, la taille des haies aura lieu au cours de l'été, par obligation de protéger la faune qui s'y abrite.

Le service pense aussi à 2027 ! « On réfléchit aux couleurs qu'on souhaite dans la ville, on tente d'évaluer les quantités dont on aura besoin, puis on lancera une consultation à la rentrée de septembre » détaille le responsable du service. Enfin, cet automne, plusieurs chantiers de plantations auront lieu dans la ville, chacun donnant lieu à une réunion publique pour écouter les doléances des habitants en la matière.

*C'est quoi Grality ?

Grality est un outil de gestion cartographique qui centralise toutes les données du patrimoine arboré municipal de la commune : une fiche par arbre facilite le suivi des interventions, des alertes et de l'historique, les rendant accessibles dans la durée, quels que soient les changements d'équipes.



Voirie



← Qui l'a déjà empruntée sur ses deux jambes et vélo à la main sait que l'exercice peut être périlleux... Le passage piéton et cycliste entre le Super U et le garage Précisium a été élargi et sécurisé afin de permettre une circulation plus sereine.

Du côté du camping municipal, le choix a été fait d'échelonner dans le temps les travaux de voirie. Pour 2026, ces opérations de réfection ont

Bâtiments

Début mars, le terrassement a démarré près du complexe omnisport pour accueillir des ombrières photovoltaïques. La charpente a été posée fin avril/début mai, abritant une piste d'initiation à l'athlétisme. Une cuve de récupération d'eau de 25 m³ a été installée en juin, avec finalisation des réseaux. Les travaux, menés par plusieurs entreprises et les services techniques, s'acheveront cet été. L'énergie produite alimentera les bâtiments communaux en autoconsommation collective.

Du côté de l'Estran, la livraison du chantier de l'extension est là aussi attendue pour cet été. La couverture de cette annexe a été posée début mars. Enfin,

la finalisation des étapes « hors d'eau, hors d'air », ainsi que tous les travaux intérieurs (cloisonnement, isolation, peinture, électricité) sont terminés. Ce projet prévoit lui aussi la pose d'une cuve de récupération d'eau de pluie.

Le préau de l'école Albert Jacquard

a fière allure ! Après quelques mois de report, ce bâtiment a permis aux enfants d'échapper à la pluie et aux rayons de l'astre roi, notamment fin mai lors des fortes chaleurs.

Attention, chantier tonitruant !

Ces dernières semaines, l'église Notre-Dame à Étables-sur-Mer a subi des travaux d'envergure. La cause ? Des

fissures liées à l'oxydation apparues sur les cloches de l'édifice, qui ont dû être déposées et ressoudées. Le public a pu les observer dans la nef pendant quelques jours.

La commune en a profité pour procéder au remplacement du beffroi qui les portait avant de les remonter le 8 juin. Le coût global : 54 416€ TTC.

Plus au sud mais toujours dans un édifice religieux : de nouvelles installations de chauffage, d'électricité et d'éclairage ont donné lieu à trois semaines de fermeture de l'église Notre-Dame de Bon Voyage à Binic. Le nouvel éclairage de la nef est rayonnant !



Ombrières photovoltaïques du complexe omnisport



Annexe du Centre Culturel l'Estran



Remontage de la cloche de l'église Notre-Dame d'Étables-sur-Mer

concerné deux allées dont le bitume était soulevé par les racines des arbres.

À Étables-sur-Mer, les passages piéton pavés devant l'église et place Kersaint Gilly ont été remplacés par de l'enrobé poncé. La pose du matériau a eu lieu début juin. La finalisation du chantier ne peut avoir lieu que trois semaines après, ce délai étant indispensable afin que les gravillons se tassent avant le

ponçage. Ce nouveau matériau évitera la création de flaques d'eau lors de pluie trop importantes.

La saison estivale sera l'occasion d'un rafraîchissement du marquage sur la RD 786 (avenue du Général de Gaulle et boulevard Leclerc) et les rues perpendiculaires. Cette opération incombe à la commune bien qu'elle ait lieu sur une voirie départementale, car le tronçon en question est

situé en agglomération. Sont également concernés les passages piéton, axe, zébras... Les parkings et places longitudinales du boulevard Legris à proximité de la plage des Godelins, la place des frères Maheas, et enfin la rue du stade dans le quartier de la Vigie.





Une résidence artistique au cœur du territoire

Peut-être l'avez-vous croisée ? Stéphanie Pommeret a été accueillie dans le cadre d'une résidence nomade à Binic-Étables-sur-Mer. Cette plasticienne, poétesse et photographe laisse l'environnement local guider sa création. Habituee à tisser des liens entre paysage, corps et mémoire, l'artiste s'est cette fois-ci intéressée à l'eau.

Une exposition de 16 panneaux photographiques sur le fond de bassin du port à Binic.

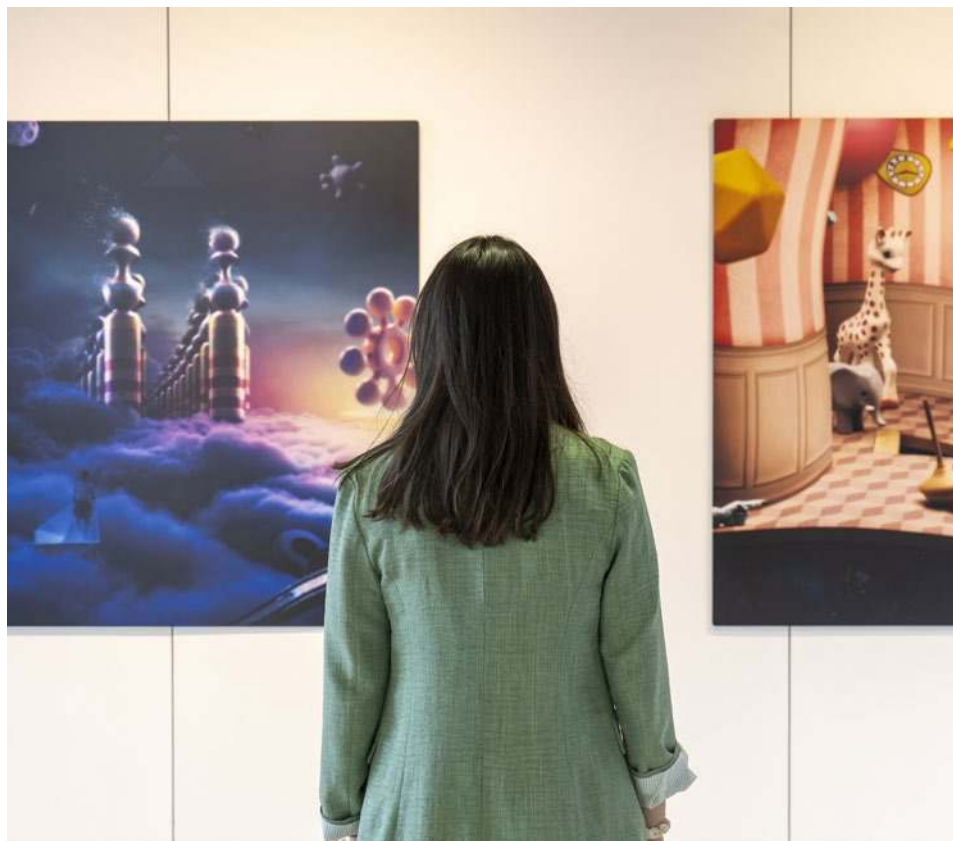
Berceau de la vie sur Terre, première demeure de l'être humain dans le ventre maternel, « *cette mémoire aquatique résonne en chacun de nous face à la mer qui nous fait face*, rappelle Béatrice Jouan-Gautron, responsable du service culture. *Nous avons tous nagé avant de naître !* ». L'artiste a choisi de se pencher plus particulièrement sur les mares présentes çà et là sur la commune. « *Des petits espaces d'eau qui recèlent une rencontre entre l'infini et l'intime, un paradoxe qui nourrit son travail en profondeur* » explique Béatrice.

Cette résidence a également été l'occasion de rencontres humaines fortes : un atelier d'écriture avec les élèves de l'école Notre-Dame des Noës, un autre à la résidence des Magnolias où elle a capturé des clichés de mains des aînés.

De ces diverses expériences est née une exposition de 16 panneaux photographiques, visibles au fond de bassin du port à Binic de juin à fin juillet. La technique employée repose sur la superposition de deux photographies, par exemple une mare et un détail du corps humain se fondant l'un dans l'autre. À ne pas manquer !



Le goût de l'eau, Stéphanie Pommeret



Réminiscence, un voyage onirique à La Galerie

Photographe et illustratrice, Laurence Guennec présente *Réminiscence* à La Galerie jusqu'au 30 août. Cette exposition tout public est née d'une expérience intime : celle de la maternité. Enceinte, l'artiste s'est interrogée sur ses origines, sur ce qui nous construit — la part de l'inné, celle de l'acquis — et sur notre attachement aux objets culturels de l'enfance, entre ceux qui nous ont été offerts directement ou bien ceux transmis par héritage familial.

En 12 tableaux oniriques, elle met en scène sable modelé, jouets et objets du premier âge qu'elle photographie, détourne, découpe et réassemble à la tablette graphique. Au cœur de son récit figure Albertine, un personnage né de l'autoportrait, qui traverse des univers colorés et imaginaires. Une invitation à se raconter sa propre histoire.

Pour prolonger la visite, un atelier découpage-collage est proposé avec

l'artiste sur inscription. Les participants pourront s'y réapproprier les éléments de l'exposition pour créer leur propre œuvre. Mais ce n'est pas tout : des visites guidées seront enfin organisées tous les mardis du 14 juillet au 18 août à partir de 11h.

Une exposition qui résonne avec la programmation estivale de la commune, entre cinéma jeune public et spectacle vivant.

Place aux Mômes (POM) : les culottes courtes à l'assaut !



C'est qu'il commence à avoir ses petites habitudes, celui-là ! L'été venu, il est dorénavant attendu que POM bouscule les après-midis parfois un tantinet trop nonchalantes des Binicais et des Tagarins.

Les familles sont invitées à partager des moments de spectacle vivant entre découvertes et soutien à la création locale. Le tout gratuitement !

C'est le parc de la Belle Issue à Etables-sur-Mer qui recevra POM cette année avec un programme en 7 spectacles, le mardi en fin d'après-midi. Un environnement parfait selon Guillaume Barbier-Cueil, adjoint à la culture : « *Cet écrin de verdure ombragé offre une atmosphère idéale pour les parents. Que leurs enfants assistent à un spectacle ou jouent en liberté, le lieu est vraiment propice à la détente* ».

En cas de météo capricieuse ou de contraintes techniques — les techniques des arts du cirque exigent parfois un sol plus ferme — le public sera invité à se replier au cinéma Le Korrigan, à l'entrée du boulevard Legris.

À Binic, deux spectacles au rendez-vous cet été. Le 11 juillet, les huit membres de Festina Lente invite-

ront le public à la « lutte joyeuse », moment rare de cirque aérien présenté depuis un bateau. Cette expérience poétique, musicale et insolite, entre équilibre, lenteur et mouvement, est portée par un collectif itinérant qui fait sa tournée de port en port tout au long de l'été. L'esplanade de La Banche accueillera de son côté le 16 août À marée basse, un spectacle mêlant danse et cirque,

sur la base d'un processus créatif né d'ateliers à l'Estran et à La Galerie avec les habitants.

« Ce rendez-vous s'inscrit dans le cadre des rencontres Artistiques Estivales de l'agglo, indique Guillaume Barbier-Cueil, occasion d'un partenariat culturel avec Saint-Brieuc Armor Agglomération. »



La Pomme, Cie Eve&Eve, Place aux Mômes



Partir en livre : nos héros, grands et petits

Dans le cadre de *Partir en livre*, la bibliothèque municipale Renée Guilloux et la bibliothèque Pour Tous s'associent autour du thème *Nos petits et grands héros* : lectures en plein air, ateliers avec la ressourcerie Seconde Nature. Le temps fort : le spectacle de marionnettes *Nyma et la Terre*, le 10 juillet, une invitation intergénérationnelle à réfléchir sur l'écologie.

Saison culturelle 2026-2027 : premières indiscretions



« Depuis que nous construisons des programmations culturelles annuelles, nous avons pris soin d'observer notre public, explique Béatrice. Et notre constat est le suivant : si la culture est là pour offrir un pas de côté sur une

actualité parfois morose, la saison culturelle de la ville peut se démarquer par sa nature résolument poétique et féérique ». Ces moments de bonheur suspendu que l'on partage à plusieurs constituent le fil conducteur

qui sera conservé en 2026-2027. À cet esprit s'ajoute la volonté d'éclectisme, avec du théâtre, de la danse et de la musique à l'Estran et trois expositions à La Galerie. Enfin, le service culturel a œuvré à ce que les différents sites interagissent entre eux. « Ainsi, par exemple, le rendez-vous *Les P'tites histoires* à la bibliothèque sera prolongé par *Les P'tits films* à quelques pas de là au cinéma Le Korrigan » complète Guillaume Barbier-Cueil.

Alors réservez d'ores et déjà la date du samedi 26 septembre dans votre agenda. Ce jour là sera lancée la nouvelle saison qui nous promet de partager tous ensemble de nombreux P'tits bonheurs !

Reprise de la Boucherie Chipot : la ville se mobilise !



Depuis plus de vingt ans, la boucherie-charcuterie d'Olivier et Isabelle Chipot est une institution à Étables-sur-Mer. Artisan passionné, champion en saucisse et en pâté de campagne, Olivier Chipot a su faire de sa boutique un lieu convivial et de savoir-faire.

Aujourd'hui, Olivier et Isabelle souhaitent tourner une nouvelle page, et cherchent un repreneur pour leur céder leur affaire.

Le maire et l'équipe municipale se mobilisent pour éviter la disparition de ce commerce essen-

tiel à la vie du bourg. « *Un bourg sans commerces de proximité perd son âme* » rappelle la municipalité, pleinement consciente que boulangeries, épiceries et boucheries constituent le cœur battant de la ville. Un appel est lancé en ce sens à tout professionnel des métiers de bouche, notamment aux bouchers, charcutiers, et traiteurs désireux de s'installer dans une commune dynamique et attractive.

Vous êtes intéressé(e) ?

Contactez la mairie au 02 96 70 64 18.

Les nouveaux commerces



Ronan Bric à Brac

Passée de Tréguidel à Étables-sur-Mer, la brocante Ronan Bric à Brac voit plus grand avec 150 m² dédiés aux trésors d'hier. Meubles, vaisselle, déco vintage : ici, chaque objet a une histoire à raconter... et une seconde vie à entamer.

*Ronan Bric à Brac, 17 rue Duguesclin, Étables-sur-Mer
06 08 90 41 73, sur Facebook : Ronan Bric à Brac*



Chez Justine

« Chez Justine » est un bar à manger lancé par Justine et Maxime. Un lieu à l'ambiance chaleureuse où l'on peut aussi bien boire un verre que déjeuner en solo ou partager des grignotages : accras, falafels, huîtres, planches...

*Chez Justine, place du marché à Binic.
Sur Instagram : chezjustine_binic*



Boulangerie-Pâtisserie des Prés Calans

La boulangerie Talbourdet monte en pâte, avec sa farine locale et son pain Label Rouge. Côté vitrine, tout est fait maison, du croissant aux pâtisseries. Et à midi, ça s'emballe avec des sandwiches minute et des plats traiteur.

*Zone des Prés Calans, Binic
02 96 73 30 37*



Galerie Milezo

La galerie Milezo, créée par la peintre Michelle Gérard, présente des œuvres abstraites influencées par Soulages, Marfaing ou encore la calligraphie japonaise. Dans ce cocon de 48 m², une vingtaine de créations s'exposent à prix doux.

*Galerie Milezo, 1 rue Touroux à Étables-sur-Mer
06 07 14 32 63*



Une nouvelle crêperie « Chez Paco »

La Crêperie de l'Ic, qui sera plus connue désormais, sous le nom « Chez Paco », a ouvert au 36, rue Joffre, le 11 avril, en reprenant la crêperie tenue depuis 2003 par Alain Quéré.

*Crêperie Chez Paco, 36 rue Joffre à Binic
02 96 73 67 89*



La Fournée des Tagarins

L'affaire des boulangers Romain et Christelle Dosser a plusieurs fois oscillé entre Binic et Étables-sur-Mer. Depuis mars, ils ont repris leur ancien commerce dans le centre d'Étables-sur-Mer. Les fourneaux sont chauds !

La Fournée des Tagarins, 3 place de l'Eglise à Étables-sur-Mer, 02 96 64 65 36



EXPRESSION DE LA MAJORITÉ

LISTE UNI-ES DANS L'ACTION – *Michel Avril, Guillaume Barbier-Cueil, Élise Bécavin, Yvon Berthelot, Emmanuelle Cauli, Patrice Darche, Alain Denis, Yves Dodier, Jean-François Faligot, Catherine Gaillard, Alain Gouezin, Christian Goulard, Sylvie Guillemy, Nathalie Lamidon, Erwann Larupt, Nicole Lecorgne, Dominique Le Glatin, Daniel Macé, Bernadette Machet, Lydie Monie, Aurélie Pasquier-Pansart, Sophie Querré, Colette Rémy, Luc Superchi-Gaillard, Thierry Tardieu, Fanny Younsi*

Déjà 3 mois à vos côtés. Merci pour votre confiance : proximité, écoute et disponibilité restent notre engagement. Beaucoup de rendez-vous en urbanisme ont permis de solutionner de nombreux contentieux ; de nombreuses rencontres avec les associations impatientes de nous faire connaître leurs besoins ; une identification rapide de chantiers prioritaires qui étaient en attente ; deux rencontres de quartier pour être à votre écoute ; un événement attendu, la morue en fête, qui a mobilisé les services et les élus ; une canicule historique qui nous rappelle notre

responsabilité envers les plus fragiles d'entre nous et nous convainc, s'il en est encore besoin, de poursuivre résolument notre engagement dans la transition écologique. Parce que décider collectivement c'est profiter de la richesse apportée par chacun et ainsi mieux arbitrer dans l'intérêt de tous, nous avons mis en place un bureau municipal élargi aux conseillers délégués ainsi que des commissions où les trois groupes du conseil municipal sont représentés.

EXPRESSION DES MINORITÉS

GROUPE ENSEMBLE & AUTREMENT – *Jean-Claude Balanant, Frédérick Francillette, Richard Fournier, Sophie Tremel-Geffroy, Sophie Usala-Nogueire.*

Depuis le début de ce nouveau mandat, il y a 3 mois, les premiers conseils municipaux ont permis la désignation des conseillers dans les différentes commissions et organisations. Vous avez pu voir sur notre site www.ensemble-et-autrement-2026.fr, les différentes affectations qui conduisent notre engagement pour Binic-Étables-sur-Mer.

Nous avons commencé à travailler dans nos commissions respectives et les organisations comme le CCAS, l'Office de Tourisme, le Comité social territorial, avec l'esprit constructif qui doit bénéficier à la commune et à ses habitants. Nous avons approuvé les décisions proposées, mais avons

tout de même sollicité, sans succès, de permettre l'accueil des enfants au centre aéré durant les grandes vacances par ½ journée et pas seulement par journée entière. Sur le projet de cuisine centrale issu du mandat précédent, nous avons demandé à participer à un groupe de travail à créer, compte-tenu de la transversalité et de l'importance du sujet.

A Saint-Brieuc Armor Agglomération, les travaux ont également commencé mais il reste encore quelques désignations à faire.

Nous vous souhaitons de bonnes vacances et une belle saison à Binic-Étables-sur-Mer.

GROUPE ÉNERGIE CITOYENNE – *Gilbert Bertrand, Dominique Gallo*

Merci pour votre confiance !

Nous tenons à remercier les électeurs qui nous ont accordé leur confiance lors des dernières élections municipales. Votre soutien nous engage à rester à votre écoute et à veiller à la bonne marche de notre commune.

Nous laissons des finances saines avec une dette quasi nulle et une forte capacité d'investissement, offrant ainsi des perspectives intéressantes.

La nouvelle équipe finalise les projets que nous avons engagés : extension de l'Estran, ombrière photovoltaïque, beffroi et cloches de l'église, déconstruction de l'ancien cinéma ou encore le préau...

Certains projets structurants, que nous avons co-construits avec les agents et les habitants (rénovation du CTM, médiathèque, Rognouse...), semblent à l'arrêt voire abandonnés.

Face aux enjeux à venir, nous avons proposé une stratégie réaliste, adaptée aux capacités de la commune.

Forts de nos 3^e et 5^e mandats, nous mettons notre expérience et notre connaissance au service de l'intérêt général. Nous espérons que l'équipe majoritaire saura saisir cette opportunité en faisant preuve d'ouverture.

Poésie

Village en Poésie

La lucarne du poète

*Elle est dans la nuit brune la flaque de lumière
où boivent les étoiles et se mire la lune.
Et les milliers de monstres qui s'échappent des
rêves,
des milliers de dormeurs engloutis dans l'obscur,
viennent, en zigzaguant sur le pavé des toits,
douceMENT s'y noyer :
Le poète n'a plus qu'à jeter son filet.*

*Elle est dans la nuit bleue la trappe de lumière
où se piègent les mots, les idées, les images,
phalènes jaillissant de l'ombre et de l'oubli.
Éphémère est leur danse d'amour et de mort :
Ils seront épinglés par l'entomologiste
poète gobe-mouches,
à coups de plume allègre sur le manuscrit.*

*Elle est dans la nuit noire le feu du naufrageur
hélant vers la falaise les bateaux déroutés,
dont les coffres recèlent ces diamants biseautés
– diamants faux peut-être mais si beaux si
trompeurs –
que sont les mots, les signes brillant sur le papier.*

*Elle est dans les nuits blanches
du poète noctambule,
le projecteur braqué sur les murs de sa vie,
Comme un miroir magique où se lit la merveille
du verbe pâtissant l'autre réalité,
Soleil nocturne fécondant l'île engloutie,
Lucarne du poète
Lumignon suspendu au carrefour des rêves,
Rampe d'embarquement vers les pays perdus.*

Christian Querré
À Guy Ganachaud
Sur un de ses tableaux :
« La lucarne du poète »



Christian Querré

Christian Querré nous a quittés le 5 juin 2026.

Né à Binic et connu comme écrivain auteur de nombreux ouvrages (romans, poésies, nouvelles, livres historiques ou touristiques, etc), il était notamment passionné par la Bretagne et par l'histoire maritime de sa commune. C'est ainsi que nous lui devons plusieurs ouvrages retraçant le passé morutier de Binic et du Goëlo.

Le magazine municipal lui rend ici hommage en publiant l'un de ses poèmes intitulé *La lucarne du poète*, extrait du recueil *La Marche sur les eaux*.

Kenavo
Christian !



BINIC FOLKS BLUES

24-25-26 JUILLET 2026

Festival



THE DATKINS (NZ) COMIC PSYCHOS (AUS) FRANKIE AND THE WITCH FINGERS (USA)
 FRENZEE (AUS) SOLEDAD BROTHERS (USA) LAS ROBERTAS (GR) CLAMM (AUS)
 PYPY (CAN) CHIMERS (AUS) MOVIE STAR JUNKIES (IT) STRAIGHT ARROWS (AUS)
 WHERE'S JIMMY (AUS) TEE VEE REPAIRMAN (AUS) HANA AND JESSIE-LEE'S BAD HABITS (AUS)
 DOM SENSITIVE (AUS) ARSE (AUS) PUBLIC HOUSE (AUS) GIANNI TBAY & THE ROWDY RAILS (IT)
 DOKS (UK) SACRED COWBOYS (AUS) LUNATIC (AUS) FRIDAY MY LADY (FR)
 THE SPITTERS (FR) BUTTERFLY BULLDOZER (FR) V.LOVE (FR)

Grain d'Pirate

Festival
gratuit

7, 8 et 9 août 2026

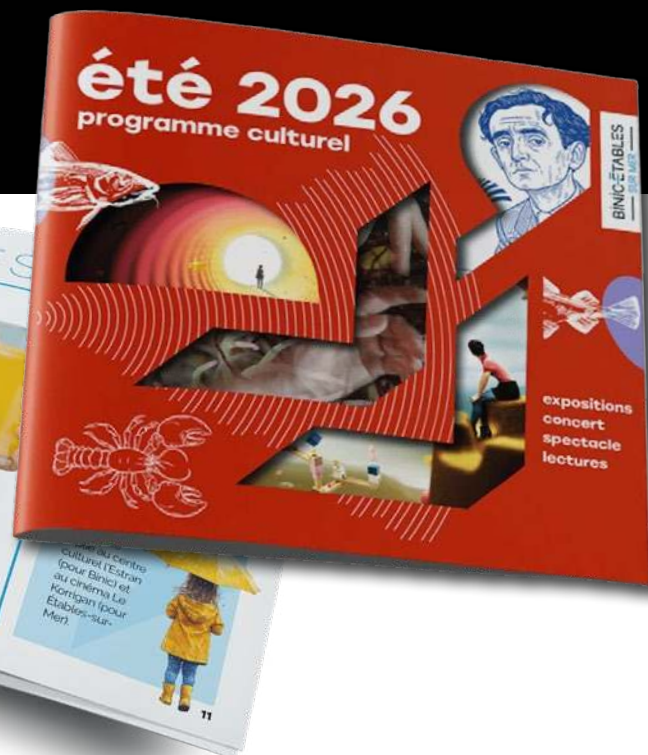
BINIC
8^{ème} édition



Concerts

Spectacles de rue - Marché d'artisans - Jeux pirates
 Camps de reconstitution historique
 Visites du navire Le Phoenix - Déambulations musicales

organisé par l'association Grain d'Pirate - visual de L. INOZANO



→ Retrouvez toute la programmation culturelle estivale dans la brochure disponible en mairie et commerces locaux, ainsi que sur le site internet de la mairie.